

L'ENVIRONNEMENT A UNE HISTOIRE

CHARLES-FRANÇOIS MATHIS,
ÉMILIE-ANNE PÉPY

La ville végétale

Une histoire de la nature en milieu
urbain (France, XVII^e-XXI^e siècle)

Champ Vallon

LA VILLE VÉGÉTALE

CHARLES-FRANÇOIS MATHIS
ÉMILIE-ANNE PÉPY

LA VILLE VÉGÉTALE

une histoire de la nature
en milieu urbain
(France xvii^e-xxi^e siècle)

CHAMP VALLON

L'en-vert du décor : le végétal en ville, XVII^e-XXI^e siècle

« Le sommeil est plein de miracles !
Par un caprice singulier
J'avais banni de ces spectacles
Le végétal irrégulier,

Et, peintre fier de mon génie,
Je savourais dans mon tableau
L'enivrante monotonie
Du métal, du marbre et de l'eau. »

Tel est le « Rêve parisien » évoqué par Baudelaire dans *Les Fleurs du Mal*, et dédié à Constantin Guys, qu'il a intronisé peintre de la vie moderne : une ville sans plantes, où les arbres sont remplacés par des colonnes, gigantesque et éternellement silencieuse, scintillante de pierreries. Pour ses contemporains déjà, et pour nous aujourd'hui, cette modernité radicale de la ville *dénaturée* tournerait plutôt au cauchemar. L'exigence de nature urbaine se fait sans cesse plus pressante : en témoignent la défense nouvelle de la biodiversité dans les villes, les fêtes des jardins qui se multiplient au printemps, voire cette exposition, en 2011, de la Cité de l'architecture et du patrimoine intitulée « La ville fertile. Vers une nature urbaine ». Alors qu'une enquête de 2013 révèle que 7 Français sur

10 cherchent en priorité à vivre près d'un espace vert et que 90 % d'entre eux affirment avoir un besoin quotidien de contact avec un végétal, la mode est à la «végétalisation des villes», non à l'éradication du végétal¹. De l'action publique au marketing urbain, ce principe oriente les réflexions des urbanistes du *xxi*^e siècle, avec pour toile de fond des questionnements plus amples sur la demande sociale de nature émanant de nos sociétés et sur la construction d'un «humanisme paysager²». Les sciences humaines et sociales n'échappent pas aux préoccupations environnementales qui se sont généralisées durant ces dernières décennies, jusqu'à s'imposer sur la scène médiatique.

Ouvrages et manifestations scientifiques sont ainsi de plus en plus nombreux à interroger les rapports entre les sociétés anciennes et leur environnement³. Les formes urbaines de nature ne peuvent que retenir l'attention de l'historien⁴, qui n'oublie pas que la minéralisation de la ville sous le béton et l'asphalte est un phénomène récent. Baudelaire, à sa manière, le laisse entendre : car s'il «bannit» le végétal, c'est bien que ce dernier s'est installé dans la cité, même furtivement. Jardins, arbres, herbes folles : à bien y regarder, la nature n'a pas déserté la ville, loin s'en faut. Jusqu'à tardivement dans le *xx*^e siècle, l'espace urbain est resté en effet très perméable à la ruralité : présence de bétail dans les cours, voire dans les rues, cultures intra-muros, lieux de maraîchage dessinant un espace de l'entre-deux entre ville et campagne. Bien évidemment, on pense aussi à l'embellissement de la ville par l'aménagement d'espaces végétalisés, et particulièrement à l'emprise spatiale des jardins en ville, auxquels ont été consacrés des centaines d'ouvrages ou de monographies. Aujourd'hui, les cinquante plus grandes villes de France dépensent en moyenne 5 millions d'euros par an pour la création et l'entretien d'espaces verts, dont la superficie moyenne par habitant s'élève à 31 m² (avec de fortes disparités : Besançon atteint un record avec 200 m² d'espace vert par habitant, quand Paris plafonne à 14 m²!)⁵.

La question de la place de la nature en ville n'est donc pas nouvelle. Mais, au cours des siècles, ses formes ont changé, son importance, son acceptation aussi : la ville médiévale, la ville haussmannienne et celle d'aujourd'hui n'ont à proprement parler pas *la même nature*. C'est pourquoi la période d'observation que nous avons retenue s'étend du *xvii*^e siècle à nos jours, pour tenir compte des permanences, mais aussi parce que la ville change⁶.

Rapportée au tissu urbain, l'histoire du végétal est d'abord une histoire de transmission, d'héritage ; de transformation plutôt que de bouleversement. La comparaison des cartes et des plans sur un temps long montre que le jardin succède généralement au jardin, à moins que le bâti ne prenne le dessus en période de croissance de la population. La brutalisation des villes est une nouveauté de la période industrielle, qui modifie parfois radicalement la ville d'Ancien Régime⁷. Les rapports des sociétés urbaines à la nature évoluent alors, leur sensibilité environnementale s'aiguissant au fur et à mesure que s'élèvent les cheminées d'usine. En outre, dès le xviii^e siècle, commence à se construire une conception occidentale de la nature dont nous avons partiellement hérité. Dans ce grand partage nature/culture (aujourd'hui largement nuancé par les anthropologues⁸) le végétal joue un rôle majeur, dans la mesure où il est sans doute l'élément naturel le plus facile à élever, à agencer au gré des modes, à intégrer dans l'aménagement de la cité.

Ce sont ces évolutions, dans la France du xvii^e au xxi^e siècle, que cet ouvrage voudrait étudier.

Qu'est-ce qu'une ville ?

Définir la ville⁹, particulièrement sur une durée de plusieurs siècles, est un défi, auquel les géographes et les historiens peinent à apporter des réponses unanimes. Le concept même de ville évolue entre le xvii^e et le xx^e siècle ; tout du moins, la définition en est affinée, avec l'introduction de seuils statistiques. Sous l'Ancien Régime, la ville se définit d'abord par ses fortifications, ses institutions de gouvernement et ses privilèges. Même si le pouvoir royal a mis la main sur les « bonnes villes » au xvii^e siècle, l'étendue des pouvoirs municipaux reste considérable, au point de pouvoir les comparer à de « petites républiques patriciennes » que les intendants ne contrôlent qu'imparfaitement¹⁰, en dépit des efforts législatifs de la monarchie dans la seconde moitié du xviii^e siècle. Le critère démographique, on le voit, s'efface alors derrière la définition juridique et morphologique de la ville. Combien d'habitants, d'ailleurs, pour faire une ville ? La question a été largement débattue dans l'historiographie des années 1970, alors que l'on s'interrogeait sur le mouvement d'urbanisation et sur la transition entre l'Ancien Régime et l'époque industrielle. Échelles et seuils statis-

tiques n'ont de signification qu'en les rapportant à un contexte donné. En France, depuis 1846, la statistique publique désigne comme urbaine toute commune comptant au moins 2 000 habitants agglomérés au chef-lieu. Ce critère démographique a l'avantage de son apparente objectivité quantifiable, mais il demeure bien insuffisant. Cela tient partiellement à son arbitraire, tant géographique – au Danemark, une ville commence à 200 habitants, en Chine à 50 000 – qu'historique – une agglomération de 10 000 âmes n'a pas la même signification de nos jours qu'à l'époque des Lumières! Au XVIII^e siècle, en fonction des régions considérées, ont été admises au titre de villes des agglomérations faiblement peuplées (1 000 habitants pour le Dauphiné, 1 800 habitants pour la Bourgogne). Si une agglomération, même de 1 000 habitants, peut faire ville, c'est que celle-ci se définit aussi par ses fonctions : une ville n'est pas seulement une structure, un espace bâti, c'est aussi un lieu qui réunit en son sein des fonctions particulières : politiques, bien entendu, lorsqu'elle concentre les organes de décision nationaux (Paris), régionaux (villes parlementaires comme Bordeaux) ou locaux (les chefs-lieux après les réorganisations de la Révolution et de l'Empire) ; juridiques, avec la présence des tribunaux de tous ordres ; économiques, évidemment, avec les sièges des grandes entreprises commerciales ou industrielles ; etc. Mais cette spécialisation fonctionnelle des villes, si elle fait leur singularité, n'est pas en mesure d'en déterminer les limites : où commence la ville, où se finit-elle ? Il y a bien sûr les bornes administratives, qui pourraient offrir un début de réponse ; mais l'on sait bien que la réalité urbaine, la densité du bâti qui se poursuit parfois au-delà de ces frontières abstraites, font souvent fi de ces dernières. Mais alors ? Qu'est la ville ?

Elle est certes un entrecroisement de ces différents critères, mais, sur une période aussi longue que celle que nous proposons, elle est aussi telle que les contemporains la perçoivent. On ne définit pas la ville, on ne voit pas la ville de la même manière selon les époques. Avant 1789, d'ailleurs, on employait des mots divers qui renvoyaient à certaines différences qualitatives liées aux privilèges possédés par ces agglomérations : bourg, commune, ville, village. La nuit du 4 août n'a pas seulement aboli les privilèges sociaux, elle a mis fin à ces distinctions ; une loi municipale de décembre 1789 uniformise l'appellation : on parlera désormais, après quelques tâtonnements, de commune, rurale ou urbaine.

S'il convient de prendre ainsi essentiellement en compte le regard porté par les contemporains sur les villes, c'est que le visage de ces dernières se modifie considérablement au fil des siècles, et perd de sa netteté. Cela s'explique essentiellement par des changements démographiques. Du ^{xvi}^e au ^{xviii}^e siècle, la structure générale de l'urbanisation française reste stable. À quelques exceptions près, il y a peu de nouvelles créations urbaines, et leur hiérarchisation se modifie en général seulement à la marge. La population des communes de plus de 2000 habitants, en revanche, ne cesse de s'étendre, passant d'environ 2,7 millions d'habitants vers 1600 (soit environ 14 % de la population) à 3,9 millions en 1700 (17,4 % de la population) et à un peu plus de 5 millions vers 1800 (20 % de la population)¹¹.

Cette poussée démographique modifie bien entendu la physiologie des villes, mais, à quelques exceptions près comme Paris, elle n'a rien d'affolant et s'intègre donc progressivement, sans trop de bouleversements, dans les structures existantes. Jusqu'à la fin de cette période moderne, la ville conserve donc encore des limites relativement claires, qui sont celles des fortifications médiévales, comme en témoigne cette définition de l'Encyclopédie : «enceinte fermée de murailles, qui renferme plusieurs quartiers, des rues, des places publiques, & d'autres édifices».

Mais ces murailles sont tombées en désuétude, et ont généralement perdu leur sens défensif ; on les couvre de plantations, on en fait des promenades. Si, comme l'affirme Marcel Roncayolo, «la ville classique d'Europe occidentale, enfermée dans ses murs, bien définie par rapport au plat pays, offre la certitude du paysage¹²», elle change d'orientation : non plus recroquevillée pour sa protection, mais ouverte sur ses alentours. Dès lors, pour la définir, faut-il prendre en compte la banlieue, ce territoire soumis au ban, c'est-à-dire à la juridiction de la ville, qui s'étend sur une lieue environ, et comprend surtout des cultures destinées aux citadins ? Sans doute, tant on ne peut comprendre la ville dans son isolement. Les fortifications font alors moins sens que la fonction de la ville, ses privilèges, sa spécialisation.

Cette tendance à la dilution des frontières urbaines est encore accentuée au tournant des ^{xviii}^e et ^{xix}^e siècles. L'essor démographique et le début de la révolution industrielle ont en effet contribué à brouiller la définition de la ville, et surtout ses contours et ses limites ; l'industrialisation y joue sa part, bien entendu, dans

les villes concernées : les usines s'installent en leur sein ou, de plus en plus, à leur périphérie, drainant à leur suite une population nombreuse et souvent misérable. Mais c'est la France urbaine dans son ensemble qui se trouve cette fois bouleversée par un afflux sans précédent. Si l'on s'en tient aux villes de plus de 2000 habitants, le recensement de 1846 dénombre près de 9 millions d'urbains, ce qui suppose une augmentation annuelle moyenne de 1,3 % depuis le début du siècle ! La ville au XIX^e siècle change ainsi de visage : sa morphologie se transforme à des rythmes plus ou moins rapides, avec la suppression des remparts, et l'extension des faubourgs qui grignotent l'espace périurbain, jusqu'à intégrer parfois d'anciens noyaux villageois, sans qu'on sache très bien où elle finit et où commence la campagne. Banlieues et cités industrielles sont la grande nouveauté de ce siècle, celle qui modifie le plus profondément la ville, dont les conditions de vie sont bouleversées, la composition sociale aussi. Le regard porté sur les centres urbains s'en est trouvé modifié, partout en Europe¹³. Dès la deuxième moitié du XVIII^e siècle, deux discours se font face. Pour les uns, la ville reste l'incarnation des Lumières, de la civilisation et du progrès. Pour les autres, elle n'est que vices et tentations, et corrompt les vertueux campagnards entraînés vers ces lieux de perte ! D'ailleurs, le caractère méphitique des sols et de l'air en milieu urbain n'est-il pas à l'image de tout ce que l'on reproche à cette ville qui contraste alors avec l'idéal d'une nature pure et salvatrice ? Ce changement de regard accompagne l'accélération des transformations urbaines au XIX^e siècle, dont témoigne Baudelaire, en toute lucidité : « la forme d'une ville change plus vite, hélas ! que le cœur d'un mortel ». Ces changements varient considérablement d'une ville à l'autre : rien de commun entre l'essor des villes balnéaires du Second Empire comme Biarritz ou Deauville, des centres industriels comme Le Creusot ou Roubaix, et le déclin de celles qui refusent ou passent à côté de cette modernité comme Montauban. Mais globalement, en dépit d'exceptions notables, les structures profondes de l'Ancien Régime se maintiennent : Seine, Midi méditerranéen, vallée du Rhône, Nord ont une structure urbaine forte qui persiste ; la hiérarchie des plus grandes villes, qui en fin de compte change relativement peu entre 1800 et 1945, témoigne du poids de cet héritage. Jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, l'urbanisation française se poursuit (1,1 % en moyenne par an de 1806 à 1931), à des rythmes très divers selon les lieux, avec un ralentissement

global à partir de la fin du XIX^e siècle, particulièrement du fait de la stagnation démographique. Alors que la population du Royaume Uni est majoritairement urbaine depuis 1851, ce n'est qu'au début des années 1930 que la France franchit ce cap¹⁴.

Il faut donc véritablement attendre l'après-Seconde Guerre mondiale pour que commence à se dessiner le paysage urbain que nous connaissons aujourd'hui. Il résulte de plusieurs facteurs. D'abord, l'emballement démographique des années de «baby-boom» et de forte immigration : la population urbaine passe de 21 millions d'habitants en 1931 (un peu plus de 50 % de la population) à 48 millions d'habitants en 2010 (plus de 75 % de la population). Cet afflux massif s'accompagne d'un étalement urbain et d'un affaiblissement de la densification urbaine (600 habitants au km² en moyenne en 1962, contre 400 aujourd'hui), permis par l'omniprésence de l'automobile, qui modifie profondément la physionomie des villes. Grands ensembles, centres commerciaux en périphérie, habitat pavillonnaire en lotissements absorbent peu à peu les espaces ruraux alentour : la ville devient tentaculaire jusqu'à occuper désormais plus de 20 % du territoire¹⁵. On estime qu'entre les années 1970 et 2000, la superficie moyenne des villes a augmenté de 50 %¹⁶. Le terme de rurbanisation évoque justement cette interpénétration croissante du rural et de l'urbain : on estime qu'aujourd'hui, 95 % de la population française vit sous l'influence de la ville¹⁷. Le cœur de celle-ci se modifie aussi, particulièrement dans les années 1960, où la densification est la plus forte : Jacques Dutronc peut à bon droit regretter, en chanson, le «petit jardin qui sentait bon le métropolitain» et critiquer les promoteurs et leurs «fleurs de béton¹⁸». De grandes opérations immobilières cherchent à moderniser les centres urbains, parfois en rasant le bâti ancien : la tour Montparnasse à Paris, la Part-Dieu à Lyon, Mériadeck à Bordeaux, en sont quelques exemples. Les conséquences tant sociales qu'esthétiques de ces opérations ont provoqué en retour, depuis une vingtaine d'années au moins, un mouvement de restauration des immeubles anciens et des interventions souvent plus fines dans le tissu urbain.

Quelle nature ?

Paradoxalement, si la définition de la ville soulève tant de difficultés, celle de la nature nous sera plus aisée. Cet ouvrage trai-

tera en effet exclusivement de la nature végétalisée, à l'exclusion donc des éléments – eau, air, terre – et des animaux, sur lesquels il y aurait pourtant beaucoup à dire aussi... Historiquement, les réflexions sur la nature et la ville reposent en effet avant tout sur une opposition – ou une complémentarité – entre le minéral et le végétal; la fixité de la pierre est mise au regard de la vitalité des plantes, l'ordre lapidaire en contraste avec le foisonnement des fleurs, des feuilles et des branches (le végétal «irrégulier» de Baudelaire).

Or, en Europe, et plus encore dans les villes, la nature n'est pas le contraire de la culture, elle n'est pas «vierge» mais anthropisée. Elle passe toujours dans les mains de l'homme ou sous ses pieds, elle est ou a été modifiée de quelque façon par lui. Ces interventions peuvent être involontaires (eutrophisation des cours d'eau urbains sous l'effet de rejets de toutes sortes par exemple); mais lorsqu'elles sont voulues, elles portent souvent avec elles un message social, voire politique. Bâtir un jardin, c'est donner une image de soi, de sa ville, de son pays; c'est aussi, comme sous le Second Empire, affirmer la victoire d'un ordre social bourgeois que l'on veut imposer.

En outre, si le végétal est, comme nous l'avons vu, largement présent dans les villes du passé, il prend des formes très variables en fonction de l'échelle d'observation que l'on adopte. Vont ainsi coexister des végétaux poussant de manière spontanée, et des formes végétales conçues pour jouer un rôle structurant dans l'organisation spatiale et sociale de la ville. Pour y voir plus clair dans ce foisonnement, une distinction peut être opérée au niveau du végétal lui-même, et de son mode de présence dans la ville.

Dans les travaux des historiens, la priorité a été donnée aux formes végétales enracinées dans l'espace urbain, celles qui ont laissé le plus de traces documentaires, et dont on a pu reconstituer l'histoire à partir des usages qui leur étaient attribués. C'est le cas des espaces cultivés, jardinés, ou consacrés à l'élevage pour la consommation des citadins; comme aussi des formes urbaines naturelles (parcs, jardins, promenades plantées et autres «espaces verts» conçus pour embellir, régénérer et divertir la ville). Quant aux espaces délaissés, souvent des friches en herbe, si leurs usages sont moins formalisés, ils n'en sont pas moins intégrés dans les pratiques de la ville (usages récréatifs par exemple). Le tableau ne serait pas complet sans les végétaux jugés indésirables, ou peu

considérés, comme les algues, mousses et autres lichens: le côté obscur du règne végétal, qui ne se laisse entrevoir que dans les doléances des populations citadines, au même titre que les boues et les immondices.

À côté de ces formes végétales durablement implantées dans l'espace urbain, les végétaux «hors sol» ont une existence plus éphémère. Ces éléments de nature mobile occupent pourtant une place importante dans la vie quotidienne des citadins, mais n'ont laissé que des traces fugaces, voire imperceptibles dans les archives, inversement proportionnelle à leur visibilité dans le paysage urbain (balcons, jardins, cimetières, décors urbains). Un certain nombre d'historiens, souvent anglo-saxons, se sont penchés sur la question de la nature mobile, en variant les échelles d'observation. Par exemple, dans un ouvrage célèbre portant sur Chicago, l'historien William Cronon a montré qu'on ne pouvait considérer une ville comme une monade fermée sur elle-même: Chicago a profondément modifié le territoire américain du Midwest et s'est appuyée sur ses ressources naturelles pour se construire, d'où le nom de «Métropole de la nature» que Cronon lui attribue¹⁹. À une moindre échelle, évidemment, toute ville s'appuie sur son arrière-pays et organise l'espace autour d'elle. Elle aspire la nature sous toutes ses formes pour la redistribuer en son sein. Bien que toute la lumière n'ait pas encore été faite sur l'économie du végétal en ville, on ne peut ignorer ce vaste ensemble, sous peine de laisser dans l'ombre un pan entier de la vie urbaine. Il faudra donc tâcher d'appréhender autant que possible cette nature en mouvement, qui parfois relève d'un ordre plus spontané que celle des parcs et de leurs parterres.

À cette dimension spatiale doit enfin s'adjoindre une réflexion d'ordre temporel: comment s'accordent les temps de la nature et de la ville? Aux évolutions souvent heurtées de cette dernière, s'opposent en effet les cycles saisonniers et réguliers des végétaux, et leur mortalité. Selon les mois, selon les années, le visage du végétal urbain n'est pas le même, selon qu'il lâche ses feuilles mortes au grand vent, ou qu'il offre des floraisons variées – ce dont s'accommodent parfois peu les paysagistes et les citadins. De même, les temps de la vie urbaine modifient le paysage naturel de la ville: jours de marché, fêtes civiles ou religieuses souvent fleuries introduisent d'autres cycles dans la présence végétale.

Nature en ville, nature de la ville ?

On comprend donc mieux l'intérêt d'une réflexion sur la nature végétalisée en ville entre le xvii^e siècle et le début du xxi^e siècle. Car au cours de ces quatre siècles un certain nombre de tendances se confirment. Si la nature n'a jamais quitté la ville, sur cette période, sa présence, au moins symbolique, semble se renforcer. Tout d'abord, en effet, l'ouverture des villes et l'augmentation de leur population accroissent leur emprise sur l'espace environnant : au fur et à mesure que les villes se peuplent et s'étendent, elles repoussent la campagne mais se font plus prédatrices ; des végétaux de toutes sortes et en nombre croissant sont acheminés vers les villes et les parcourent. Concomitamment, le verdissement des villes change d'aspect et tend à s'accroître, en particulier dans la deuxième moitié du xix^e siècle. Le renforcement absolutiste engagé par Louis XIV, tout comme l'afflux sous son règne des élites sociales dans les villes, encouragent la multiplication des jardins d'apparat ; comme le montrent les transformations urbaines du Second Empire, la nature continuera à jouer un rôle dans la politique somptuaire des pouvoirs en place. Ce verdissement sera enfin encouragé de deux manières par la science : d'abord, par le développement, en particulier au xviii^e siècle, de la science botanique, qui suscite un fol engouement et contribue à considérablement diversifier les espèces végétales urbaines ; ensuite, par l'essor de l'hygiénisme et des mouvements sanitaires en général, qui voient dans les formes urbaines naturelles un remède aux maux – physiques, mais aussi sociaux voire moraux – qui accablent les villes. Ces évolutions ont été accompagnées par de très nombreux écrits théoriques, réfléchissant justement sur la place de la nature dans la ville. Ainsi, lorsque le recensement de 1931 révèle que la France est devenue majoritairement urbaine, cela fait déjà quelques années que les projets de cités-jardins, engagés dès 1898 en Grande-Bretagne par Ebenezer Howard, se sont répandus. La nature n'est plus opposée à la ville, ou utilisée pour combler les vides ; dans la théorie, et de plus en plus dans la pratique, elle structure désormais la cité – ce que le souci écologique, toujours plus prégnant depuis une trentaine d'années, ne fait que renforcer.

D'où le choix de notre approche qui, du fait de la cohérence de ces quelques siècles autour de la progressive reconnaissance du

végétal urbain, ne saurait être chronologique. Nous procéderons plutôt par éclairage de quelques grandes thématiques suscitées par ce mouvement. Il s'agit tout d'abord de comprendre pourquoi la nature est venue à la ville : quelles ont été les motivations, variables au fil du temps, qui ont justifié l'accroissement de son emprise dans l'espace urbain – ou le sentiment de son manque... (chapitre 1) Mais il ne suffit pas de vouloir les herbes ou les fleurs, encore faut-il pouvoir les implanter : quelles sont les mains vertes qui mettent en œuvre le verdissement, souvent ambitieux, des villes (chapitre 2) ? Plus encore, comment, très concrètement, est-on parvenu à végétaliser le minéral, quelles contraintes ont dû être dépassées (chapitre 3) ? On comprendra mieux alors les emplois, les fonctions diverses de la nature urbaine, qui seront présentés dans le reste de l'ouvrage. Elle est d'abord, et assez paradoxalement, conçue comme un des éléments clés de l'urbanité, où s'apprennent les bonnes mœurs, où se dégrossissent les catégories qui ne maîtrisent pas les codes de la civilité, où s'affirme aussi une position sociale ou une individualité (chapitre 4). Elle est aussi un moyen de bien-être et de bien-vivre, elle est de toutes les fêtes, on y cultive le corps, l'âme et l'esprit (chapitre 5). En offrant un espace de liberté au cœur de la structure urbaine, elle ouvre donc également une possibilité d'ensauvagement : la nature urbaine n'est pas seulement vecteur d'urbanité, elle est facteur de désordre (chapitre 6). Mais la ville n'est pas qu'ostentation : elle est aussi, tout simplement, un lieu de consommation et de production végétale : fleurs, fruits, légumes, bois, vont et viennent dans l'espace urbain, y sont cultivés, manipulés, ingérés, utilisés au quotidien (chapitre 7). Enfin, jardins et parcs sont des espaces où la science trouve par excellence un terrain d'expérimentation privilégié, qu'ils en constituent l'objet ou un simple décor (chapitre 8).

C'est donc, au final, une nature aux formes multiples et aux usages divers qui s'impose aux espaces urbains au cours de ces quelques siècles, au point d'en devenir un élément constituant : s'interroger sur la nature *en* ville, c'est donc essentiellement questionner la nature *de* la ville²⁰. La ville moderne (xvii^e siècle – orée du xxi^e siècle) est une ville se voulant policée, ordonnée, et forte de son identité monumentale. Une ville modelée par l'homme, qui déploie des formes végétales élaborées dans les scénographies maîtrisées d'une mécanique urbaine où jardins, promenades et autres ornements sont mis au service du bien commun. Des

grandes places classiques aux parcs du Second Empire, l'obsession est bien celle d'une ville maîtrisée, d'un environnement soumis. Ce modèle urbain ne laisse place au « végétal irrégulier » (herbe folle, mousse insidieuse ou humble aromate du quotidien) que depuis peu, et avec quelles réticences ! Éclipsé par le végétal de prestige, et pourtant vivace, il est cantonné aux interstices urbains, de la friche à l'arrière-cour, en passant par l'entrée des domestiques, alors même qu'il n'a jamais été aussi nécessaire à l'écologie urbaine²¹. Ce désir d'ordre s'accompagne, alors que s'impose la science moderne, d'une foi indéfectible dans le pouvoir démiurgique de l'homme : l'espace urbain peut et doit être aménagé pour le bonheur de citadins toujours plus nombreux. Jusqu'il y a peu, rien ne s'opposait à cette capacité tellurique, qui déplace les pierres mais aussi les arbres pour améliorer la ville. Baudelaire, dans le rêve « terrible » que nous évoquions, fait écho à cet optimisme créateur, où l'homme peut satisfaire son « caprice ». Si la nature peut définir la ville, c'est que le peuple de France choisit, au cours de ces siècles, de la placer au cœur d'une cité qu'il veut modifier et arranger à sa guise. Même s'il perçoit mieux depuis les années 1980 les limites de son pouvoir sur la nature, il est devenu « l'architecte de [s]es fêtes ».

Pourquoi la nature en ville ?

À Verrières, petite ville du Doubs où débute *Le Rouge et le Noir*, M. de Rênal, pour « immortaliser » son administration, a fait planter une allée de platanes habilement appelée « cours de la Fidélité » pour proclamer son attachement légitimiste. Absurdement comparée à la promenade de Saint-Germain-en-Laye, elle fait la gloire de M. le maire, la joie des citadins qui vont s'abriter sous ses ombrages pour déambuler et suscite l'acrimonie des opposants politiques, incapables de rien opposer à cette heureuse initiative si ce n'est la façon dont les arbres sont taillés. En ces quelques premières pages de son roman, Stendhal pose d'emblée certains enjeux essentiels sur la place de la nature en ville. Pourquoi, en effet, en faudrait-il ? À quelles fins ? Sous quelle forme ? C'est seulement à partir du XVIII^e siècle que ces questions commencent vraiment à se poser. Les formes urbaines aux XVII^e et XVIII^e siècles sont encore largement héritées de la période médiévale. La ville demeure close en ses remparts, imprimée d'un lacs de venelles étroites dans ses quartiers centraux au bâti dense, dont les étages élevés semblent accrocher le ciel et en absorbent toute la lumière. Le XVIII^e siècle disqualifiera ce paysage « gothique », si peu conforme au modèle dominant néoclassique, et qui plus est vétuste et insalubre. Le verdissement des villes ne saurait en effet se résumer à des préoccupations esthétiques ; il va de pair avec une transformation urbanistique profonde. Les XVII^e et XVIII^e siècles sont la première étape de ce processus chaotique et non linéaire qui rend la ville

plus habitable, en liant déjà le végétal à la fois à l'esthétique et à l'hygiène. Le XIX^e siècle continue ce processus en l'accentuant, car la nature en ville doit alors répondre aux angoisses suscitées par « la question urbaine ». Enfin, après la Première Guerre mondiale, les interrogations portent sur le type de nature qu'on souhaite faire pénétrer dans la ville, entre attention qualitative et exigences quantitatives.

Une exigence nouvelle aux XVII^e et XVIII^e siècles

À la fin du XVI^e siècle s'amorce la mue lente de la ville, qui progressivement grandit, déborde de ses remparts, et accouche de nouvelles formes spatiales associant plus étroitement le minéral et le végétal. La ville est devenue le relais incontournable d'un pouvoir royal se voulant absolu, et le lieu de résidence des élites qui adhèrent à ce pacte politique. L'espace urbain s'inscrit dès lors au cœur des préoccupations du discours dominant. Construire, aligner, aérer, et verdier : autant de règles d'or qui contribuent à remodeler la ville, à l'*embellir* comme on dit alors, à la mesure d'un idéal monarchique épris de grandeur.

L'embellissement est bien la priorité de l'urbanisme classique : non pas comme une simple exigence superfétatoire, mais comme un principe fondamental de l'aménagement des villes, par lequel la beauté architecturale et naturelle contribue au bien-être des citadins et à leur moralité¹. Dès le XVI^e siècle les traités théoriques et les utopies urbaines nées des réflexions des architectes et des ingénieurs abordent la ville comme un théâtre global, dont il convient de soigner le décor, sans pour autant négliger l'envers. Cet effort de conceptualisation du fonctionnement de la ville accompagne le processus d'investissement de l'espace urbain par le pouvoir et par les élites, qui en font le carrefour de toutes les préoccupations. La question de l'esthétique urbaine demeure d'ailleurs articulée à des questions très matérielles : circulations des flux d'hommes et de marchandises, hygiène et santé publique, adduction d'eau et maîtrise des fleuves... L'embellissement de la ville revêt un enjeu économique, moral et civique. On est persuadé qu'un espace urbain commode, sain et policé contribuera à la prospérité et au bien commun. Savants, peintres et architectes de la Renaissance ont perfectionné la technique de la perspective, outil fondamental de l'urbanisme

classique. Les rues sont subordonnées à un centre, et leurs lignes géométriques rigides doivent fluidifier les trafics tout en facilitant le contrôle de l'espace; symétrie, unité, ordre et harmonie sont donc les maîtres mots d'une esthétique urbaine qui n'exclut pas les considérations pratiques². À l'intérieur de ce cadre théorique, les premières expériences d'un urbanisme végétal transforment peu à peu le paysage contraint de la ville traditionnelle.

LES FASTES DE LA VILLE CLASSIQUE OU LE TRIOMPHE DU DÉCOR VÉGÉTAL

Depuis le xvi^e siècle, la ville entre dans un lent processus d'embellissement, impliquant un nouveau rapport au végétal. De l'époque médiévale perdurent les liens qu'entretient une grande partie de la population urbaine avec une nature qui répond aux besoins quotidiens, sans pour autant être parée de vertus esthétiques ou sanitaires. La ville demeure insérée dans un système économique très largement agricole, et les espaces libres à proximité de l'enceinte des remparts accueillent volontiers des vergers, des jardins de nécessité et autres cultures maraîchères, que l'on retrouvera dans le chapitre 7. Si le bâti dense des centres urbains médiévaux fait la part belle aux architectures de bois et de pierre, le végétal est loin d'en être absent. Il est simplement davantage un repère familier qu'un ornement. Certains arbres monumentaux, dressés seuls au milieu d'une place, sont étroitement associés aux pratiques quotidiennes des citadins et incarnent même l'identité de la communauté. À Limoges, l'Arbre de Beauvais a ainsi été planté par les consuls en 1507, devant le couvent de Notre-Dame, près de la fontaine des Barres. Il occupe le centre d'une place où l'on a coutume de tenir marché, et a fait l'objet d'aménagements pour mieux l'intégrer à l'économie urbaine: un muret surmonté de tables de pierre sert d'étal aux marchands, et la lanterne prolongeant une barre de fer fichée dans le tronc tient lieu d'éclairage public³. Dès la deuxième moitié du xvi^e siècle, ce végétal du quotidien, avec lequel on entretient surtout des rapports utilitaires, est en quelque sorte éclipsé par de nouvelles compositions destinées à embellir la ville, devenue vitrine du pouvoir monarchique et résidence des élites sociales qui entendent asseoir leur suprématie sur un décor digne de ce nom.

La genèse de la ville classique est indissociable des grandes évolutions dans la société d'Ancien Régime. La ville voit se renforcer les fonctions maîtresses qui assurent sa domination sur le plat pays, en même temps que se construit un modèle de civilisation fondé sur les valeurs de l'urbanité. Elle est façonnée suivant les attentes des élites sociales, dont elle est devenue le lieu de résidence privilégié au tournant du xvii^e siècle. Il s'agit là d'une transformation majeure, que symbolise le triomphe du jardin à la française : une création végétale urbaine, évacuant d'emblée toute référence rurale. Les élites bâtisseuses et mécènes du Grand Siècle sont citadines et se revendiquent comme telles ; moteur de leur domination sociale, la ville est tout à la fois leur port d'attache et leur horizon. Les élites urbaines traditionnelles (noblesse de robe, gens d'affaires, élites municipales, etc.) ont renforcé leur position en se rendant indispensables au service de l'État monarchique. Dans le même temps, la noblesse rurale commence à devenir citadine, alors que jusque-là elle ne considérait la ville que comme un lieu d'échange et de transaction, fréquentable pour affaires mais indigne d'une résidence conforme à l'éthique nobiliaire. Dans un mouvement qui court de la fin du xvi^e siècle jusqu'au milieu du xviii^e siècle, plusieurs milliers de nobles quittent leurs châteaux de campagne pour une adresse en ville, qui par stratégie familiale ou matrimoniale, qui pour le service dû au roi. Depuis la période des guerres de Religion, les villes accueillent les représentants du souverain (gouverneur, intendant). Aux fonctions militaires s'ajoutent les fonctions administratives. Alors que s'étoffe et se complexifie l'appareil d'État et que progresse la centralisation bureaucratique, les principales administrations (fisc, justice, Eaux et Forêts, etc.) se regroupent dans les villes et y assignent à résidence une noblesse de fonction. La ville « fait » les élites, et les élites « font » la ville. Elles y modèlent des espaces conformes à leurs habitudes et à leur train de vie, et contribuent à promouvoir la supériorité symbolique de la ville sur le monde rural. La production artistique et littéraire reflète le monopole de cette civilisation urbaine. À la fin du xvii^e siècle, choisir une existence exclusivement campagnarde tiendrait du suicide mondain : le choix de la retraite est considéré comme le symptôme d'un échec social, au mieux l'indice d'une dévotion hors du commun. Les décalages culturels qui se creusent entre ville et campagne, entre grandes villes et petites villes, entre Paris

et la province, deviennent un ressort comique au théâtre. Chez Molière, un M. de Pourceaugnac de Limoges, arrogant petit noble rustique devenu le dindon d'une farce orchestrée par de roués Parisiens, démontre de manière imparable la fonction civilisatrice de la ville. Ceux qui ne maîtrisent pas (ou refusent de maîtriser) les codes de l'urbanité sont rejetés dans les limbes des lointaines campagnes. La sociabilité urbaine repose sur l'exercice de la civilité et sur la mise en scène du soi aussi bien dans l'espace public que dans l'espace privé, comme on le verra dans le chapitre 4. L'habitat urbain noble ne saurait se passer du végétal, pour le plaisir de la table et surtout pour le plaisir des yeux. Mais que l'on ne s'y trompe pas : le jardin de l'hôtel particulier entend bien se démarquer du potager campagnard. Les broderies savantes des parterres à la française consacrent des réussites sociales, qui ne sont pas nécessairement accolées aux grands noms de la noblesse. Parmi de nombreux exemples, citons le cas de M. de Chamlay, historiographe et stratège de Louis XIV⁴ : il profite des grâces acquises au service du roi pour embellir son hôtel particulier parisien, sis rue du Colombier, et demande au grand artiste Pérelle de dessiner les fastueux parterres à la française qui en font l'ornement.

Au début du xvii^e siècle s'est imposé au cœur des villes le modèle de l'hôtel particulier : généralement mitoyen avec d'autres bâtiments, il est construit autour d'une cour d'honneur dotée d'une porte cochère, et pouvant éventuellement accueillir un petit jardin, à condition que les contraintes foncières le permettent. L'extension progressive de la ville au-delà des remparts permet aux nouvelles zones d'habitat d'investir des espaces libres dégagés, propices à l'aménagement plus systématique de jardins d'agrément. Les résidences nobiliaires les plus remarquables jouent sur les effets de véritables scénographies végétales qui suscitent l'admiration du public. À la fin du xviii^e siècle, la noblesse parisienne expérimente ce nouvel art d'habiter dans les quartiers de l'ouest, où l'existence urbaine se combine harmonieusement avec les plaisirs champêtres, loin des pathologies urbaines⁵. Socialement valorisé, ce goût pour le végétal reste le prolongement d'une civilisation de loisirs urbains, et d'un rapport très artificialisé à la nature, contemplée au prisme des émotions artistiques.

Si la ville d'Ancien Régime est ainsi plébiscitée par les élites sociales, c'est parce qu'elle s'affirme comme un lieu de pouvoir,

pouvoir royal, mais également pouvoir municipal, dont l'importance n'est pas à négliger. Dans le registre symbolique, ciseler la ville à son image permet au pouvoir politique d'y assurer son contrôle et de se l'approprier; les historiens de la ville prêtent donc une attention toute particulière aux opérations d'urbanisme et à leurs significations. L'art rhétorique est indispensable au renforcement du pouvoir royal, et le langage de l'absolutisme se grave aussi dans la pierre. De vastes places, des perspectives dégagées mettent en scène de glorieuses compositions intégrant lieux de pouvoir et lieux sacrés. Ces réalisations monumentales se lisent comme une véritable grammaire symbolique du pouvoir en majesté. Dans cette ville-théâtre, le végétal est loin d'être un simple figurant. Les architectes sont souvent en même temps des dessinateurs de jardin. Matériau vivant, plastique et modulable à l'infini, le végétal se prête davantage aux esquisses et aux tâtonnements que la pierre et le marbre. Le jardin labyrinthe de la Renaissance, puis le jardin à la française du xvii^e siècle ont donc été de véritables laboratoires de l'urbanisme classique. Il est impossible ici de ne pas évoquer les effets d'optique du jardin des Tuileries, matrice de la grande perspective qui a façonné le paysage parisien. Deux dynasties de maîtres jardiniers ont modelé la terre, le sable et la parure végétale des Tuileries au xvii^e siècle, les Mollet et les Le Nôtre. André Le Nôtre, ultime scénographe des jardins, est autant un créateur qu'un héritier, nourri d'une tradition qui mêle savoir-faire agronomique et maîtrise théorique de la géométrie. Ses confrères Jean et André Mollet, père et fils, ont laissé à la postérité des traités techniques constituant un état de l'art du jardin à la française au milieu du xvii^e siècle. Dans son *Jardin de plaisir* paru en 1651, André Mollet met en scène le lieu de pouvoir par excellence qu'est la résidence royale.

«[Elle] doit estre située en un lieu avantageux, pour la pouvoir orner de toutes les choses requises à son embellissemens; dont la première est, d'y pouvoir planter une grande advenue à double, ou triple rang soit d'ormes femelles, ou Teilleux [...] laquelle doit estre tirée d'allignement perpendiculaire à la face du devant de la Maison, au commencement de laquelle soit fait un grand demy cercle, ou quarré [...]. Puis à la face de derrière de la ditte Maison doivent estre construits les parterres en Broderie prez d'icelle, afin d'estre regardés et considerez facilement par les fenestres. [...] En

suite des dits parterres en Broderie, se placeront les parterres, ou compartimens de gazon, comme aussi les bosquets, allées, & palissades hautes & basses, en leur lieu convenable, faisant en sorte que la plus-part des dites allées aboutissent, & se terminent tousiours à quelque statuë, ou centre de fontaine⁶.»

La virtuosité de la composition végétale, la rareté et la délicatesse des essences exposées au public se veulent la projection dans l'espace d'un idéal monarchique de faste et de prodigalité.

Cependant, le roi ne disposant pas de moyens suffisants pour imposer des remaniements de grande ampleur, la mise en œuvre d'un urbanisme royal demeure essentiellement réservée à la capitale, avec des opérations ponctuelles et éclatées dans l'espace et dans le temps – un urbanisme « frôleur⁷ », suivant la jolie formule consacrée. Dans les villes provinciales, les nouvelles réalisations restent à la discrétion du pouvoir local. À la fin du xvii^e siècle, les relations chaotiques entre les villes des provinces et leur souverain semblent apaisées. Villes ligueuses, villes frondeuses, villes protestantes ont fini par se soumettre à l'ordre monarchique et ont dû consentir au démantèlement de leurs remparts, symboles de leur résistance. Bien que délestées d'une partie de leur autonomie politique, les villes conservent de fait un modèle d'auto-administration jusqu'à la Révolution. Pour garantir le maintien de leurs privilèges, les élites municipales surinvestissent les opérations de prestige matérialisant leurs liens privilégiés avec le roi, comme les places royales où caracolent les statues équestres des souverains. Dans la mesure où il n'est pas possible d'intervenir sur le bâti existant et d'introduire des modifications significatives dans un parcellaire complexe mais âprement défendu par les propriétaires, les interventions sur le tissu urbain restent encore chirurgicales. L'hôtel de ville, fort symbole identitaire, reste un objet architectural particulièrement propice à la mise en scène du pouvoir municipal. Celui de Lyon sort de terre assez tardivement, en 1647, à l'initiative des consuls qui jusqu'alors ne disposaient pas de lieu fixe pour se réunir. Un jardin à la française lui est associé pour sublimer la perspective et impressionner les citadins et les visiteurs, par la variété et la rareté des essences composant les parterres. L'autre grande affaire des villes aux xvii^e et xviii^e siècles reste la question des remparts, lorsque le pouvoir royal accepte que l'on abatte les vénérables murailles, ce qui ne va pas toujours de soi. C'est très

souvent par les brèches du rempart que le végétal entre de plein droit dans la ville.

Pour les citadins, jardins et promenades représentent d'abord des espaces de délassement, propices à la pratique des loisirs, qui sera abordée dans le chapitre 5. Pour leurs édiles, ce sont autant de contraintes à surmonter et de défis à relever afin de mener à bien leur implantation. À partir du *xvi^e* siècle, la palette des espaces végétalisés présents dans les villes s'enrichit de nouvelles nuances. Aux formes végétales anciennes héritées de l'époque médiévale, essentiellement privées, viennent s'ajouter des aménagements publics, sous forme de jardins (jardins de ville, jardins des plantes) et de promenades plantées déclinées sous la forme du cours (ou mail) et du boulevard qui prend le relais au *xviii^e* siècle.

Les premières promenades publiques ont été introduites dans les villes sous le nom de « cours » ou « mails ». Leur usage est cependant restreint aux catégories les plus respectables : en effet, suivant le modèle italien, le cours ou mail est un lieu de récréation conçu pour l'agrément de la haute société, en retrait de l'agitation, des miasmes et autres désagréments de la rue. Ce type d'aménagement combine plusieurs éléments : une allée plantée pouvant être bordée de contre-allées, éventuellement des parterres ou jardins introduisant des respirations, et un système de clôture (fossés, barrières, grilles) visant à isoler cet espace privilégié du reste du tissu urbain et à dérober les augustes usagers aux regards indiscrets du commun. À l'instigation de Marie de Médicis, les premiers cours sont implantés dans la capitale : le mail de l'Arsenal (1604) et surtout l'allée du Cours-la-Reine (1616), longue de 1 300 mètres, bordée d'ormes, qui longe la Seine depuis le jardin des Tuileries jusqu'aux collines de Chaillot. Elle est équipée de contre-allées et d'un rond-point permettant aux carrosses de tourner commodément. Cette nouvelle forme d'aménagement qui combine promenade à pied et circulation des véhicules est rapidement adoptée dans tout le royaume : dès 1649, pour Rouen comme Aix-en-Provence. Le rapport à la nature y reste extrêmement ténu, puisque le végétal (arbres, herbes vives des fossés, etc.) s'intègre dans le décor théâtralisé de la parade des grands de ce monde, sans que l'on y recherche un agrément particulier. Quelques décennies plus tard, le boulevard prend le relais du cours, pour s'imposer comme la forme privilégiée de l'embellissement urbain. La généralisation des boulevards dans les villes françaises dès la fin du

XVII^e siècle résulte de la convergence de plusieurs phénomènes : une conjoncture économique favorable soutenue par un dynamisme démographique qui pousse littéralement la ville hors de ses murs ; la démilitarisation de l'espace urbain ; les réflexions urbanistiques qui s'emparent de la question de la circulation dans la ville ; la généralisation des pratiques de loisirs et de consommation ; sans omettre les préoccupations sanitaires de l'hygiénisme naissant dont il sera plus loin question⁸. Allée rectiligne, bordée d'arbres et éventuellement doublée de contre-allées, le boulevard occupe souvent l'espace anciennement dévolu aux remparts urbains tombés en obsolescence : il apparaît tantôt comme une limite de la ville, tantôt comme un trait d'union entre le cœur urbain et les faubourgs. N'étant pas isolé du reste de la ville par des barrières physiques, le boulevard fait en quelque sorte la synthèse entre le jardin public et la rue. Il est à la fois un lieu de promenade et de loisirs, une voie de circulation absorbant une part du trafic de la rue et un espace marchand. Il accueille en effet un certain nombre d'aménagements récréatifs : chaises et bancs pour le repos, fontaines, illuminations, lieu de restauration, cafés et boutiques. Lors de son séjour à Paris au printemps 1784, l'Anglaise Madame Cradock apprécie le caractère à la fois bucolique et urbain de cet espace mixte, intégré aux quartiers résidentiels, et en même temps ouvert sur les cultures maraîchères périurbaines : « Nous avons admiré sur les boulevards un jardin ravissant, auquel conduisait une longue allée bordée d'abricotiers et de vignes formant festons, le tout en fleurs. Entrés dans un café pour nous rafraîchir, nous y entendîmes un excellent orchestre [...]. Une fois reposés, nous avons flâné dans quelques rues nouvelles avoisinantes⁹. »

Les urbanistes s'efforcent plus que jamais de penser la ville de manière globale. Cours, boulevards et jardins publics deviennent les outils permettant d'articuler les différentes pièces du puzzle urbain. Facteurs de transformation du paysage, ils introduisent des perspectives, des respirations, et dessinent des coutures vertes dans un tissu urbain plus unifié. Ce n'est pas un hasard si ces premières expériences d'urbanisme végétal se tiennent au XVIII^e siècle, dans un contexte de croissance urbaine, soutenue par une dynamique économique favorable. La création d'espaces verts publics, ou de grandes perspectives monumentales végétalisées, reste des investissements de prestige qui reflètent généralement la bonne santé économique des villes. Le plus souvent, les chantiers

royale inaugurée en 1755. C'est un moment important de l'urbanisme nancéien, car elle fait l'articulation entre les deux parties de la ville : le noyau médiéval et la ville nouvelle de la Renaissance. Surtout, elle s'intègre dans tout un dispositif visant à réorganiser le tissu urbain autour de ce nouveau pôle de la manière la plus splendide qui soit. Le végétal y tient une place centrale : la Carrière et la place d'Alliance, nouvellement aménagées, sont accompagnées d'arbres, en pleine terre ou en pots, tandis qu'une gigantesque pépinière de 16 ha est implantée pour articuler les deux villes, fournir des arbres pour les routes de Lorraine et servir de promenade (au moins sur une partie de sa surface) pour les Nancéiens¹⁰. Si le minéral l'emporte, le végétal devient un élément essentiel du projet urbain. C'est, à l'image du port atlantique de Bordeaux, une réussite que l'on cite en exemple à travers le royaume de France. La chute de la monarchie en 1792 n'arrête pas ce mouvement de fond. Le Plan dit «des Artistes», élaboré entre 1793 et 1797 par la commission du même nom qui réunit une petite douzaine d'architectes et d'ingénieurs de l'époque, tente de répondre au défi urbanistique posé par la nationalisation des biens au moment de la Révolution : une surface considérable de Paris était dans les mains du pouvoir et rendait possibles tous les embellissements imaginables. Les Artistes prétendent ainsi offrir un projet prenant en compte l'ensemble de la capitale, même s'ils finissent bien souvent par se contenter de juxtaposer des projets neufs ou anciens. Là encore, il est notable de constater que les éléments naturels, notamment les plantations d'arbres, sont intégrés à la réflexion à des fins notamment esthétiques ; l'avenue de l'Observatoire vers le Luxembourg et l'aménagement de l'ancien jardin des Chartreux ou la réorganisation du quartier autour des Tuileries sont ainsi évoqués. Pénurie d'argent public oblige, la vente de ces ensembles devenus biens nationaux bloque l'exécution de ce plan ; il n'en reste pas moins que l'idée fait son chemin et sera partiellement reprise par les pouvoirs ultérieurs.

L'embellissement n'est pas le seul motif d'introduction massive du végétal dans la ville. Dès la fin du xvii^e siècle, le discours médical dominant fait écho aux préoccupations des pouvoirs publics. Pour préserver la santé de sujets qui sont autant de contribuables et de soldats servant la puissance du royaume, il faut se donner les moyens de limiter les effets mortifères d'un environnement urbain dont on commence à théoriser le fonctionnement.

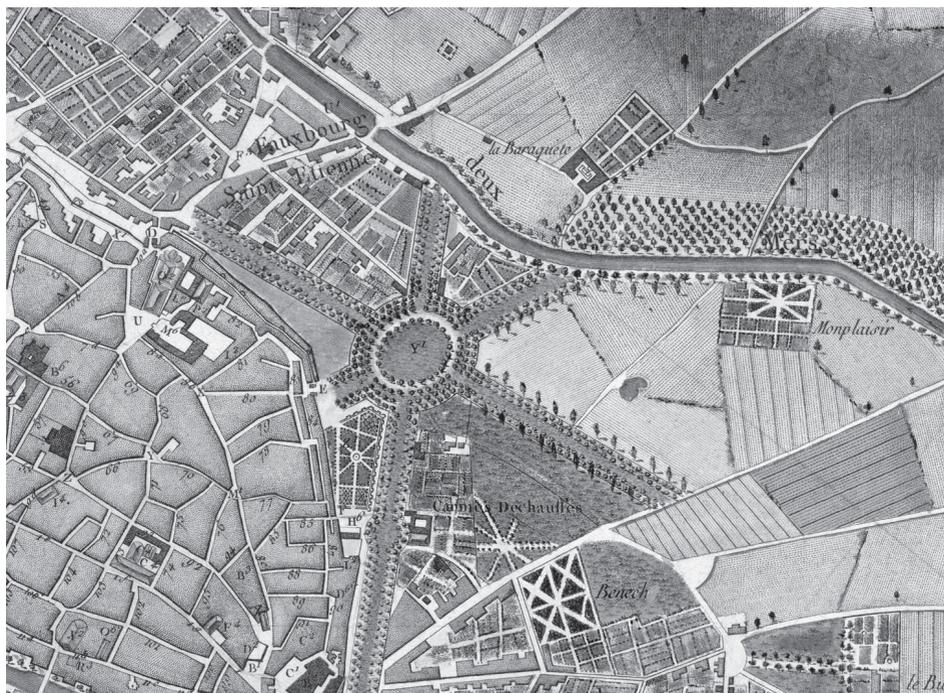
DE L'AIR ET DE L'ESPACE

Le XVIII^e siècle est une période charnière dans l'émergence d'un discours hygiéniste qui construit ses arguments et commence à influencer sur la prise de décision publique. L'engouement généralisé pour les jardins et promenades publics s'explique autant par les plaisirs qu'ils procurent à une population urbaine avide de récréation que par les fonctions régénératrices qui leur sont prêtées.

Pour les médecins, l'introduction d'espaces de nature en ville demeure un enjeu incontestable de santé publique. Convaincus que ces miasmes se transmettent à l'air ambiant dont ils corrompent la qualité, les hommes de l'art sont à l'origine d'une prise de conscience plus générale de la nécessité d'améliorer la santé publique par la transformation de l'espace urbain, en faisant appel à une palette d'acteurs élargie (architectes, ingénieurs, autorités municipales, etc.)¹¹.

À grand renfort de mémoires théoriques et d'enquêtes pré-statistiques, le discours dominant dénonce en effet la surmortalité urbaine, comparée à la vitalité des campagnes. Appelés au chevet de la ville mourir, les médecins font peser la responsabilité des chiffres sur la piètre qualité de l'environnement urbain. Parmi les « mythologies prépastorielles » (Alain Corbin), se trouve l'idée que l'air est responsable de la diffusion des maladies. Dans un contexte de croissance urbaine et d'augmentation des densités, on s'inquiète de l'air vicié rejeté par d'innombrables organismes (humains et animaux), dont le mécanisme de respiration est désormais bien connu, et des pollutions occasionnées par des activités économiques implantées au cœur de la ville (tanneries, boucheries, équarrissages). Dès le début du XVIII^e siècle, le corps médical nourrit donc une véritable obsession pour la libre circulation des éléments (air et eau). Le *Traité des airs, des eaux et des lieux* d'Hippocrate demeure une référence obligée dans la réflexion qui s'engage sur les liens consubstantiels entre santé et milieu. Les pathologies observées en un lieu donné sont mises en rapport avec ses caractéristiques climatiques, météorologiques et topographiques. À partir des années 1760 se multiplient les « topographies médicales » destinées à produire des observations à l'échelle fine des quartiers. Les diagnostics sont là, mais au plan de l'action,

les résultats restent relativement limités avant la Révolution. Le pouvoir royal adopte des mesures réglementaires pour déplacer les sources de pollution hors des centres-villes : la décision de déménager les cimetières et charniers en 1786 restant la plus emblématique de cet effort, mais aussi la plus contestée¹². À l'échelle de la ville, priorité est donnée aux aménagements de grandes percées et d'espaces végétalisés, permettant d'aérer le tissu urbain. Toutefois, ces réalisations dépendent à la fois du bon vouloir du pouvoir local et de la santé des finances municipales. Le patrimoine cartographique hérité du XVIII^e siècle permet de prendre la mesure des transformations urbanistiques, souvent opérées dans l'espace des faubourgs. Le plan dit Du Carla de Puilauron est une projection du désir de verdure qui anime les Toulousains du siècle des Lumières. La capitale du Languedoc étouffe entre ses murs dès la fin du XVII^e siècle. Sa population a doublé en l'espace d'un siècle, et au XVIII^e siècle le mouvement de croissance urbaine ne semble pas vouloir s'essouffler ; il y aura 53 000 habitants en 1790. Durant la seconde moitié du XVIII^e siècle, s'est ouverte une phase de grands travaux d'aménagement de la Garonne pour en contenir les crues, tout en développant un réseau de voies d'eau indispensable au commerce vital des grains. Les élites éclairées, volontiers académiciennes, entendent profiter de cette dynamique pour concourir à l'amélioration de la qualité de vie du plus grand nombre. Parmi ces bonnes volontés, s'illustre le marquis Louis de Mondran, amateur d'architecture et d'urbanisme, fondateur de l'Académie royale de peinture, de sculpture et d'architecture de Toulouse. Son *Projet pour le commerce et les embellissements de Toulouse*, publié en 1754, se présente comme un plan d'urbanisme global devant améliorer la manière d'habiter la ville, d'y circuler, d'y commercer et de s'y distraire. Il imagine un réseau de jardins, de boulevards et promenades, d'esplanades, de quais et de canaux qui redessinerait l'espace urbain, au prix de bouleversements du parcellaire que le pouvoir municipal ne peut et ne veut se permettre. Seule une petite partie du projet global de Mondran sera réalisée, car il n'exige qu'une poignée d'expropriations hors les murs. Il s'agit de la promenade publique du Grand Rond, aménagée entre 1750 et 1752, et complétée par la création du Jardin royal en 1754. Ces aménagements ont été permis par le gain d'espace généré par la transformation de l'ancien système de fortifications. À l'emplacement d'une ancienne levée de terre, cinq grandes allées



La promenade publique du Grand Rond dans le plan de la ville de Toulouse par Joseph Marie de Saget (1777).

© Archives municipales de Toulouse

rayonnantes, peuplées d'ormes et de tilleuls, sont déployées à partir d'une vaste place ovale, dénommée le Boulingrin pour sacrifier à l'anglomanie ambiante (outre-Manche, le *bowling green* est un terrain engazonné destiné au jeu de boules). Quant au Jardin royal dédié à la botanique, il renforce l'articulation entre la ville et ses nouvelles allées. L'exemple toulousain est représentatif d'une tendance que l'on décèle dans la plupart des grandes villes du royaume au XVIII^e siècle. L'introduction d'espaces végétalisés répond à une forte demande émanant des citadins, et particulièrement des élites éclairées, qui appellent de leurs vœux une ville plus habitable, moins dense, aérée par des voies de circulation et de promenade.

Par leurs diagnostics, les médecins du XVIII^e siècle ont contribué à amorcer un appel d'air dans l'espace urbain. Les enquêtes menées pour améliorer la santé publique les ont également conduits à

regarder par terre et à alerter l'opinion sur la piètre qualité des sols de la ville : des sols « méphitiques » suivant l'expression consacrée à la fin du XVIII^e siècle, qui compare l'espace urbain à un marais putride. Rarement pavées, les rues ne sont pas conçues pour laisser s'évacuer et circuler les eaux usées, et servent de déversoir aux déchets organiques et autres boues en putréfaction, produisant des exhalaisons délétères et nocives pour les habitants. Au milieu du XVIII^e siècle, les travaux des membres de la Société royale de médecine insistent également sur la guerre à mener aux zones humides et aux marais. Le sort des cloaques et fossés au pied des anciens remparts est alors scellé : ils doivent être comblés pour laisser place à des promenades publiques plantées d'arbres qui absorberont les exhalaisons délétères¹³. La ville de Bordeaux, souvent citée pour ses aménagements de prestige au XVIII^e siècle, a réhabilité un quartier insalubre le long des défenses du château Trompette, entre les portes Médoc et Saint-Germain, longtemps abandonné aux prostituées, brigands et polissons. En 1743, la ville réinvestit cette bande de terrain dont elle est propriétaire. Les remparts restent en place (ordre du roi oblige) mais sont remaniés pour permettre l'aménagement des allées de Tourny, du nom de l'intendant éclairé à l'origine du projet ; cette désormais respectable promenade est plantée de 200 ormeaux et tilleuls de Hollande répartis en quatre rangées. Le végétal est donc présenté comme l'allié naturel des médecins dans la bataille engagée pour l'embellissement et l'assainissement de la ville.

Au XVIII^e siècle, les activités physiques font en outre l'objet d'un intérêt renouvelé de la part des élites sociales, influencées par le discours médical néo-hippocratique. Il n'y a pas eu de « révolution médicale » dans l'Europe des Lumières : aucune découverte médicale majeure (exception faite de l'inoculation variolique) ; la connaissance des maladies traditionnelles n'a pas été renouvelée, la médication ne s'est pas enrichie de substances inédites. Pourtant, s'est opéré un changement significatif au niveau des attitudes sociales face au corps, amenées à se transformer profondément et durablement, avec l'avènement des pratiques hygiénistes. À partir des années 1680, les praticiens remettent au goût du jour les leçons d'Hippocrate, qui insiste sur la capacité naturelle du corps humain à se maintenir en bonne santé, grâce à une force vitale susceptible de déclencher la maladie, mais aussi d'y mettre un terme. Pour acquérir et conserver une bonne santé,

mieux vaut éviter excès et changements, chercher la tranquillité d'esprit, vivre à l'air pur, proportionner la nourriture aux dépenses du corps et se détourner des médications non nécessaires. Le rôle du médecin est d'accompagner au mieux un processus naturel de guérison. Plutôt que de prescrire trop de remèdes, il conseillera un régime alimentaire adapté, des bains froids, des activités de plein air conformes à la constitution du patient. Le public, y compris féminin, se convainc rapidement de l'intérêt sanitaire des exercices physiques. À celles et ceux qui ne se sentent pas capables de fournir des efforts soutenus, les médecins recommandent une activité accessible à tous dans le cadre des exercices ordinaires associés à un régime de santé. C'est ainsi que la promenade devient une pratique de médecine préventive. Dès la fin du xvii^e siècle, la littérature médicale insiste sur ses effets bénéfiques, pour le système respiratoire comme pour l'appareil musculaire. Parmi ses plus actifs promoteurs, il faut citer le docteur Théodore Tronchin (1709-1781). Médecin particulier du duc d'Orléans et coqueluche de la bonne société parisienne, il prescrit à sa clientèle féminine aussi bien que masculine des exercices modérés (promenade mais aussi navigation et trot à cheval), associés à un régime alimentaire frugal et à une toilette à l'eau froide. Dans la seconde moitié du xviii^e siècle, ces dames «tronchinent» en allant à pied, en souliers plats, un bâton à la main pour les aider à conserver un rythme dynamique. Le succès de cette pratique entraîne une adaptation des tenues vestimentaires : on veut des talons plus bas, des robes raccourcies et sans paniers, les «tronchines» ou polonaises qui font sensation. Un autre fameux médecin du xviii^e siècle, le Genevois Samuel-Auguste Tissot, étend ces pratiques de santé préventives à tout le corps social, à commencer par les enfants (*Avis au peuple sur sa santé*, 1761). Le xviii^e siècle consacre l'avènement de la promenade comme loisir urbain convenant à tous les états et tous les âges de la vie, si bien que les villes se doivent de proposer les équipements adéquats sous peine d'essuyer des commentaires désobligeants dans les guides de voyage. Le sens même de la pratique connaît une inflexion sensible : elle est présentée dans la littérature comme une expérience individuelle gratifiante¹⁴. On ne marche plus seulement pour satisfaire aux codes de la promenade de civilité, on marche aussi pour soi, la promenade de santé permettant de fortifier son corps tout en jouissant du spectacle de la ville ou de la nature.

Embellissement et hygiénisme sont donc à l'origine, dès le xvii^e siècle, mais plus encore au siècle suivant, de l'introduction de nature en ville. À partir de la fin du xviii^e siècle, même si ces motivations demeurent, la végétalisation urbaine repose sur des bases sensiblement différentes, liées à une vision de la ville comme problème et à des moyens d'action nouveaux.

Le végétal, une thérapie pour la ville malade de l'âge industriel

LA VILLE-MONDE

La ville, on l'aura compris, est le lieu même où les autorités mettent en scène leur pouvoir – parce qu'elle est le lieu où ce pouvoir se concentre. Et quelle meilleure illustration de la puissance que celle que l'on exerce sur la nature ? Les exploits techniques, les transformations miraculeuses de terrains vagues en parcs paradisiaques manifestent ainsi la capacité des autorités, nationales comme locales, à maîtriser l'espace naturel. Cette maîtrise sur la nature s'accroît considérablement à partir de la fin du xviii^e siècle, et tout au long du siècle suivant, et surtout, elle s'étend par l'aventure coloniale. Les explorateurs sont encouragés à poursuivre et intensifier les études botaniques des régions qu'ils parcourent. Ils ramènent massivement graines et plantes qui, par l'intermédiaire des différents jardins botaniques, finissent par se répandre dans le pays, voire par se banaliser. Les puissances impériales, France et Grande-Bretagne en tête, rendent ainsi visible leur domination sur le monde, puisqu'elles plient même la flore (la faune aussi, d'ailleurs) à leur volonté. Les transferts ainsi opérés sont considérables. Par exemple, au début du xix^e siècle, de retour de son expédition en Amérique du Sud avec Alexandre von Humboldt, Aimé Bonpland envoie au Jardin des Plantes de Paris cent espèces d'orchidées, des fuchsias, cinquante espèces de passiflores, etc.¹⁵ Or, si ce pouvoir sur la nature exotique est d'abord célébré et mis en scène dans quelques grands parcs appartenant à l'élite, le phénomène ne tarde pas à s'étendre aux jardins urbains publics. Les grands paysagistes du milieu du xix^e siècle s'appuient tous sur cette extraordinaire richesse végétale qui s'offre à eux et

mettent en valeur l'arbre original ou la plante bigarrée qui trônent seuls au milieu des pelouses, s'offrant ainsi aux yeux admiratifs des visiteurs satisfaits d'y trouver confirmation de cet ordre européen imposé au monde. Paris, comme toujours, donne le ton : c'est au square Saint-Jacques, en 1856, qu'Alphand, le directeur du service des parcs et jardins parisien sous Haussmann, essaye les principes qui vont guider toute son œuvre paysagère par la suite, et notamment l'emploi d'essences rares et exotiques. On y plante les premiers wigandias, mais aussi des bananiers, des palmiers, des figuiers, sur une superficie de 60 ares seulement. Étendu aux grands parcs de la capitale, ce modèle se retrouve aussi en province. À Coutances, par exemple, le jardin public ouvert dès 1855 foisonne d'espèces allogènes : tulipier de Virginie, magnolia, araucaria, cèdre du Liban, gingko, séquoia, etc. À Tours, le jardin François Sicard, créé en 1864 par Eugène Bühler, joue aussi sur l'aspect spectaculaire ou original de certaines essences exotiques : un cèdre, un wigandia sont isolés sur la pelouse centrale ; des bambous, des yuccas, un sophora du Japon ajoutent aux alentours une touche exotique contrastant avec les plus habituels platanes, marronniers et tilleuls.

En ayant à leur disposition toutes les richesses de la nature, les paysagistes peuvent ainsi laisser libre court à leur fantaisie créatrice, faire, comme ils le proclament tous, œuvre d'art, en réfléchissant aux jeux de couleurs et d'ombres, aux associations de formes et de tailles, etc. De cette manière, ils participent d'une politique somptuaire végétale qui exalte en ville le pouvoir acquis par les sociétés industrielles sur le monde naturel. Les contemporains sont fascinés par ce foisonnement exotique débarquant dans leurs rues et parcs. En 1861, Édouard Gourdon évoque ainsi l'arrivée d'essences rares envoyées deux ans plus tôt par un pépiniériste belge pour décorer les Champs-Élysées :

« C'était un véritable musée de végétaux vivants. [...] L'envoi complet [...] comprenait douze cent cinquante rhododendrons d'un mètre cinquante à sept mètres de hauteur, mille kalmias, d'un à quatre mètres, trois cents azalées de deux à trois mètres [...], des pins *bancksiona* de quatre mètres, des cèdres *déodora* de six à huit mètres, [...] plusieurs *araucaria imbricata*, des pins *cimbro*, des pins *monticaula*, une superbe collection de magnoliers et près de trois cents autres espèces¹⁶. »

Si les jardins botaniques, dont nous parlerons dans le dernier chapitre, sont le lieu par excellence de cette mise en scène du colonialisme, les expositions universelles et coloniales, comme celle de Marseille en 1922, sont aussi le moment où elle peut s'exprimer et s'insérer dans une compétition pacifique entre nations. On le voit par exemple lors de celle de 1867, qui se tient à Paris au Champ-de-Mars.

«Naguère, des hauteurs boisées du Trocadéro [...], le regard, franchissant le fleuve, s'arrêtait tout d'abord sur une plaine de sable aride et nue. Ce désert parisien s'appelait le Champ de Mars. [...] Le désert est devenu le lieu le plus fréquenté du monde; mieux que cela, le monde entier lui-même. L'Europe, l'Asie, l'Afrique, l'Amérique, l'Océanie avec leurs types humains, leurs animaux, leurs plantes, leurs minéraux, leurs produits naturels, leur industrie, leurs sciences, leurs beaux-arts tiennent dans ces quarante hectares¹⁷.»

On ne saurait mieux dire à quel point cette convergence de richesses tient du miracle – orchestré par le pouvoir napoléonien. Ce dernier parvient d'ailleurs habilement à mêler intérêt commercial et glorification nationale, particulièrement dans le «jardin réservé», dédié à l'exposition horticole, qui occupe le quart de la superficie du parc entourant le palais, et où chaque fleur, chaque arbuste, est inscrit au catalogue... Barillet-Deschamps, principal coordonnateur de ces aménagements paysagers, fait preuve d'inventivité et de prodigalité: rien ne devait être ménagé pour frapper de stupeur et d'émerveillement les visiteurs. Arbres et arbustes rares sont littéralement exposés en différents points du parc – au prix parfois d'une certaine incohérence: «nous avons espéré y voir aussi [au pavillon chinois], au lieu de maigres Fuchsias du Pérou, de Cornouillers des Alpes et de Sureaux du Canada, les végétations spontanées de ces régions éloignées¹⁸».

Au demeurant, cette mise en scène du pouvoir profite à tous les niveaux de la hiérarchie, et en particulier contribue à l'exaltation techniciste propre au XIX^e siècle et à ceux qui la portent, ingénieurs et paysagistes. Jules Vacherot, jardinier principal de la ville de Paris, et à ce titre en charge des arrangements végétaux de l'exposition universelle de 1900, ne cache pas sa satisfaction devant la réussite de cet événement, ni la part que ses services y ont jouée. Son ouvrage *Les Parcs et Jardins au commencement du XX^e siècle* rappelle,

avec un contentement évident, les défis nombreux qu'il a fallu relever en un temps record et dans des circonstances toujours changeantes pour réaliser les magnifiques parterres et avenues plantées qui accompagnaient l'exposition. De nombreuses données chiffrées et la quantification de toutes choses visent à donner une base solide aux exploits des jardiniers et à leur patron, confortant bien sûr leur position sociale et professionnelle.

Si le végétal permet une telle affirmation politique, c'est aussi que sa place dans la ville ne cesse de s'accroître, au moins théoriquement. Face à une ville que l'on considère désormais atteinte de bien des maux, il devient le remède par excellence, soulevant de vives attentes.

« LES IMPATIENCES DE LA VERDURE¹⁹ »

La ville est donc placée par les autorités municipales comme nationales sous contrôle et sous inspection. Les hygiénistes, dont le corps se développe entre le XVIII^e et le XIX^e siècle, tentent de répondre à ce que l'on appelle « la question urbaine », voire « la crise urbaine ». Celle-ci comprend une dimension sociale qu'elle n'avait pas auparavant : la ville inquiète, non seulement parce qu'elle recèle les miasmes porteurs de désordre sanitaire, mais aussi parce qu'elle réunit en son sein une population pauvre et agitée, celle-là même qui est capable tout à la fois de transmettre les maladies mais aussi de mettre à bas l'édifice social et politique. Il convient donc de remettre de l'ordre dans le chaos, et la végétation va devoir tout à la fois policer et assainir le tissu urbain.

Cette crise, dans sa double dimension sociale et sanitaire, peut se manifester à l'état endémique par un taux de mortalité des villes supérieur à celui des campagnes, et avec des variations fortes entre quartiers par exemple. Ou brutalement, lorsqu'une épidémie frappe et décime : on ne saurait trop insister sur le traumatisme de l'épidémie de choléra qui touche la France en 1832 et fait près de 100 000 victimes, dont le président du Conseil Casimir Périer et le général Lamarque. Avec les deux vagues suivantes de 1848-1849 et de 1853-1854, cette maladie est l'une des obsessions sanitaires du siècle, et concerne avant tout les villes, où s'entassaient les populations. En dépit de quelques incertitudes, les théories miasmatiques prévalent toujours : les maladies sont transportées par l'air malsain.

- Nantes: Jardin des Plantes: p. 169, 207, 220, 277, 283, 290, 295, 298
- Nice: p. 41, 85, 105, 107, 164, 247, 260
- Nice: Promenade des Anglais: p. 135
- Nîmes: p. 92-93, 178, 216
- Nîmes: jardins de la Fontaine: p. 93, 108
- Nogent: p. 287
- Nord-Pas-de-Calais: p. 259
- Orléans: p. 86, 95, 123, 155, 257
- Paimpol: p. 58
- Paris: André Citroën (parc): p. 56
- Paris: Archevêché (square de): p. 37
- Paris: Auteuil: p. 82
- Paris: Beaujon (jardin): p. 173
- Paris: Belleville: p. 146
- Paris: Bercy: p. 102
- Paris: Bibliothèque nationale de France (sylvarium): p. 114
- Paris: Boulogne (bois de): p. 38-39, 56, 82, 97, 109, 112-115, 136, 142, 144-146, 151, 164, 180, 187, 200, 212, 215, 221, 287
- Paris: Buttes Chaumont (parc des): p. 38-39, 215
- Paris: Champ de Mars: p. 35, 226, 300
- Paris: Champs-Élysées: p. 34, 37, 116, 129, 142-144-145, 169, 172-174, 178, 190, 212-213, 216, 219-221, 271, 301-302
- Paris: Chartreuse de Paris: p. 27, 71-72, 185-186, 299
- Paris: Cours-la-Reine: p. 24, 142-143, 180
- Paris: Fondation Cartier: p. 95
- Paris: Frascati (jardin): p. 173
- Paris: Grande Chaumière (jardin): p. 174
- Paris: Halles: p. 76, 237-238, 241, 246-247, 254, 256-257
- Paris: Innocents (square): p. 145
- Paris: Invalides: p. 62, 269-270
- Paris: Italie (porte d'): p. 215
- Paris: jardin de la Muette: p. 82, 300
- Paris: Jardin des Plantes: p. 33, 81, 105, 135, 139, 169-170, 202, 251, 275-278, 281-285, 288, 293-295, 297, 299-300
- Paris: jardin du Carrousel: p. 215
- Paris: Longchamp: p. 82, 137, 269
- Paris: Luxembourg (jardin du): p. 27, 39, 81, 130, 135, 139, 186, 189-190, 193, 195, 200, 210-211, 213, 222-226, 260, 269, 301-302
- Paris: Madeleine (marché): p. 144, 247
- Paris: mail de l'Arsenal: p. 24, 135, 178
- Paris: Ménilmontant: p. 146
- Paris: Monceau (parc): p. 39, 97, 149, 155, 173, 214
- Paris: Montmartre: p. 144, 178, 260
- Paris: Montparnasse: p. 11, 174
- Paris: Montsouris (parc): p. 39
- Paris: Mouffetard: p. 65
- Paris: Musée du Quai Branly: p. 95
- Paris: Muséum national d'Histoire naturelle: p. 169, 201, 283, 292
- Paris: Palais-Royal: p. 129-131, 134-135, 148, 169, 209, 212-213
- Paris: Passy: p. 82
- Paris: Père-Lachaise (cimetière): p. 187
- Paris: Rungis: p. 250, 257
- Paris: Saint-Antoine du Roule (faubourg): p. 80-81
- Paris: Saint-Germain (boulevard): p. 216
- Paris: Saint-Jacques (square): p. 34, 82
- Paris: Saint-Lazare (quartier): p. 172
- Paris: Saint-Marcel (faubourg): p. 76
- Paris: Saint-Médard (square): p. 65
- Paris: Saint-Michel (boulevard): p. 216
- Paris: Saint-Michel (faubourg): p. 186